

Avis public du scrutin référendaire

Municipalité

SAINT-ROMAIN

Scrutin du

2025 03 09

année mois jour

Page 1 de 2

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux personnes inscrites sur la liste référendaire de la municipalité ou du secteur concerné que :

1. un scrutin est nécessaire à la suite de l'adoption :

- du règlement;
 de la résolution;
 de l'ordonnance;



Pour consultation : 290, rue Principale, St-Romain
Endroit
Dates : 28-02 au 07-03-2025
Heures : Heures ouvertures du bureau municipal

numéro : Règlement #2024-348 ;

titre : Règlement #2024-348 modifiant le règlement de zonage #2012-257 afin d'agrandir la superficie de la ;

objet : zone A-15 ;

date de l'adoption : 2 décembre 2024 ;

montant et emploi projeté des
sommes de l'emprunt (le cas échéant) : _____

2. la question référendaire est la suivante :

Approuvez-vous le règlement no. 2024-348 modifiant le règlement de zonage no. 2012-257 afin d'agrandir la superficie de la zone A-15?

3. le scrutin concerne :

- l'ensemble de la municipalité;
 un secteur de la municipalité; (croquis facultatif)

Description sommaire du périmètre du secteur concerné (en plus ou au lieu du croquis)

Zones A-5, A-15 et M-2 voir les croquis ci-dessous

4. un vote par anticipation, le cas échéant, sera tenu de 12 h à 20 h au(x) endroits et à la (aux) date(s) ci-dessous indiqués :

1^{er} jour :

2^e jour (s'il y a lieu) :

endroit _____

endroit _____

date _____

date _____

section de vote (n^{os}) _____

section de vote (n^{os}) _____

5. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

2025 03 09

année mois jour

endroit 290, Principale, Salle Conseil

endroit _____

section de vote (n^{os}) 1

section de vote (n^{os}) _____

endroit _____

endroit _____

section de vote (n^{os}) _____

section de vote (n^{os}) _____

endroit _____

endroit _____

section de vote (n^{os}) _____

section de vote (n^{os}) _____

endroit _____

endroit _____

section de vote (n^{os}) _____

section de vote (n^{os}) _____

endroit _____

endroit _____

section de vote (n^{os}) _____

section de vote (n^{os}) _____

6. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit 290, Principale, Salle Conseil


date 9 mars 2025

heure 20 h

Signature

Donné à Saint-Romain, le _____
Municipalité

2025 02 27
année mois jour



Greffier ou secrétaire-trésorier

Pour plus d'information, composer le

418 486-7374

Ind. rég. Numéro de téléphone